

*Tout devient tellement meilleur... quand on partage !*

# **TIMOUN**

Bulletin de l'Association



**LE FUTUR D'HAÏTI S'ÉCRIT DANS LES ECOLES**

**LA RELÈVE EST TOUJOURS PRÉSENTE DANS NOTRE ÉCOLE**

**REPRISE DES COURS EN JANVIER 2022**



# Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

## EDITORIAL DU PRÉSIDENT Daniel GUILLET



Bonjour à tous,

Je pourrais commencer mon édito avec les mêmes mots que celui du début d'année 2021 tellement nos dernières années se ressemblent. Cette fin d'année et ce début 2022 encore touchés par nos problèmes sanitaires nous ont empêchés de pouvoir profiter de ces moments conviviaux si important pour les liens sociaux qui nous ressourcent tant. Depuis notre Timoun précédent l'actualité a été assez calme en général. Le mois de décembre a été le mois des déplacements à Paris pour certains d'entre nous sur les sujets de l'adoption. Malgré le gel des adoptions en cours nous continuons de nous battre pour les dossiers en cours. La nouvelle loi sur l'adoption arrive à sa phase finale et nous verrons comment notre OAA se positionnera à l'avenir par rapport aux nouvelles contraintes.

Le début de cette nouvelle année a été et est difficile pour notre Association. En effet, le 5 janvier des gangs armés accompagnés d'une juge et de policiers "véreux" sont venus à notre Fondation de Tabarre poser un ultimatum en revendiquant le titre de propriété. Ils laissaient une semaine pour quitter les lieux en taguant les murs intérieurs et extérieurs. Nous sommes tombés des nues et les gros problèmes sécuritaires et d'instabilité politique dans le pays ne nous aident pas à se défendre dans un pays qui est devenu « sans foi ni loi ». Nous avons vite compris que le titre de propriété que nous avons en main depuis 30 ans n'allait pas être suffisant face à des civils armés et des personnes véreuses dans certaines administrations. Face à cet enjeu si important, nous nous sommes déployés, en France par l'intermédiaire de notre CA, contact avec Ambassade (France et Haïti), Ministère des Affaires Étrangères, personnalités politiques et Collectif Haïti de France ; en Haïti par l'intermédiaire de Wolguy notre Directeur de Fondation, notre avocat, le personnel, les élèves avec les parents d'élèves. Pour l'instant, grâce à une très, très forte mobilisation de tous et particulièrement des parents d'élèves nous faisons face et après deux semaines de flou l'école a pu réouvrir. Notre grande crainte était des actes de violences, nous y avons échappé et espérons que cela continue. Dans un pays aussi instable, la situation peut rebondir à chaque instant. Mais que d'énergie pour défendre le travail de plus de trente années de tous nos prédecesseurs et surtout l'intérêt et l'éducation des enfants du quartier de Tabarre.

Dans de telles conditions il est difficile de se projeter vers l'avenir, mais nous continuons à travailler sur le projet de mise en place d'un vrai repas qui remplacerait la collation des élèves de notre école ainsi que la mise en place d'un purificateur d'eau pour la Fondation. Et sur plus long terme l'autonomisation de la structure de la Fondation. Nous restons bien sûr très attentifs aux familles postulantes dont les dossiers sont bloqués à L'IBESR suite au gel de la France jusqu'en juin prochain.

La bonne nouvelle, c'est qu'après la réussite de notre AG de septembre dernier et notre mini rassemblement (une centaine de personnes) nous retrouverons notre week-end de Pentecôte les 4 et 5 Juin. Réservez votre date, nous avons besoin de vous voir, de vous écouter, de votre énergie, de votre enthousiasme, de votre soutien, et aussi de sang neuf pour initier et perpétrer les actions de Solidarité et Fraternité.

A l'heure où je termine cet édito un rayon de soleil arrive sur le clavier de mon ordinateur, J'espère de tout cœur que cela soit annonciateur de jours meilleurs partout dans le monde et particulièrement chez nous et Haïti (un peu de chauvinisme) ...

Amitiés à tous

## SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>2</b>
<b>ADOPTION</b>	<b>3</b>
<b>ACTIVITÉ DU CA</b>	<b>4/5</b>
<b>LA SOUPE JOUMO</b>	<b>6</b>
<b>HISTOIRE DE LA SOUPE</b>	<b>7</b>
<b>CARNAVAL JACMEL</b>	<b>8</b>

# Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

## Adoption par Monique FOURNIER



Des rencontres ont eu lieu en décembre concernant l'adoption.

Tout d'abord le 6 à la MAI (Mission de l'Adoption Internationale) avec l'ensemble des opérateurs. Le nouveau responsable de l'adoption était présent. Il s'agit de M. ROLLAND-PIEGUE Etienne.

Il a fait le bilan 2021 et a parlé de la réforme de l'adoption (avec beaucoup de changement sur le fonctionnement des OAA).

Ensuite, il a été abordé la situation en Haïti et les opérateurs ont lourdement insisté pour qu'il soit trouvé une solution, au moins pour les dossiers à l'IBESR. Deux problèmes ressortent : l'insécurité et la certitude de l'authenticité des procédures.

Le 7 décembre, a eu lieu les rencontres de la MAI (anciennement colloque). Tous les acteurs de l'adoption étaient présents (ASE...). Le matin il a été évoqué la question des adoptions illicites (sujet récurrent dans toutes les réunions). L'après-midi, plusieurs tables rondes ont été animé avec des sujets très intéressants.

Le 9, la FFOAA fêtait ses 70 ans. Mme RIOT, la présidente a ouvert la séance en retraçant l'historique. La journée a été animée par des témoignages d'adoptés et de parents. Puis, Mme le BOURSICOT est intervenue sur les droits de l'enfant. La journée s'est conclue par le thème des recherches des origines.



**Pour les familles dans l'attente, si vous avez besoin d'échanger, n'hésitez pas à prendre contact le mardi, jour de permanence ou appeler votre personne relais.**

# Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

## Activité du CA par Patrice BOSSARD



### OCTOBRE :

1er : 2 enseignants de l'école sont absents depuis la rentrée. Wolguy les a remplacés par 2 nouveaux salariés. L'Appel BOUGIES 21/22 est quasi prêt.

Le 5 : réunion de CA en mi présence et en mi distance. Le Bureau de l'association est réélu à l'identique avec Daniel GUILLET Président et Ange LANNEZVAL vice-Président. Il règne cependant une certaine lassitude au sein des administrateurs. Un administrateur évoque une commission formation pour la transmission des compétences vers une nouvelle génération. Le dernier rassemblement annuel de septembre, post été et confinements a été une réussite mais avec moins de participants donc de donateurs. Les postulants à l'adoption restent motivés. Les personnes relais souhaiteraient être plus sensibilisés au sujet du "retour aux sources". Un groupe de paroles a échangé à ce sujet le dimanche matin.

Une famille se retire du groupe des postulants ayant été apparentée d'un pupille de l'Etat. La FFOAA propose de contacter les membres du Sénat à propos du projet de Loi Limon (PPL) réformant l'adoption. La MAI invite à des réunions les 6 et 7 décembre et la FFOAA invite à une rencontre le 8 décembre pour ses 70 ans.

En Haïti, à l'école, l'équipe a trouvé un biais afin de contourner le coût très important des manuels scolaires. Les écoles sont aussi menacées par des gangs. Les enseignants réclament des augmentations de salaire, dont certaines sont exorbitantes. Les finances de S&F ne peuvent y répondre. La commission RGPD continue son travail.

Le 7 Daniel propose un courrier réponse aux revendications salariales de Tabarre. La réponse faite sera loin de satisfaire. Le CA valide ce document. Selon le trésorier le mode de rémunération de S&F comporte des avantages que tous les enseignants n'ont pas en Haïti. Le 12, Wolguy renvoie un compte-rendu des remarques des enseignants suite à la lecture du courrier. Déception et tension se font sentir.

Un ancien administrateur de S&F doit être auditionné par la gendarmerie de proximité et celle de Château-Gontier, dans le cadre d'une adoption présumée illicite. Le 19, l'Appel Bougies est mis sous pli par une équipe de bénévoles. En Haïti, le travail reprend après une nouvelle grève nationale. La criminalité se propage : enlèvements, haïtiens et leur famille enlevés mais aussi des Américains et Canadiens. Le 21 octobre l'Appel Bougies arrive à chacun. Suite aux décisions du CA le temps de travail assuré au siège passe à 4h/semaine.

Le 30 Daniel évoque la prochaine sortie du film grand public Freda réalisé par l'Haïtienne Gessica GENEUS et sélectionné au dernier festival de Cannes. Le président évoque une soirée projection et débat de ce film à Château-Gontier et qui serait aussi l'occasion de projeter notre film FARAH. L'idée séduit les membres du CA.

### NOVEMBRE :

Le 3 le président communique autour du dossier "adoption illicite" en informant de l'audition de plusieurs personnes liées depuis longtemps à S&F, dans plusieurs départements.

Le 6 il annonce que le film Freda sera visionné en 2ème partie de CA. Un prospectus est déjà à l'étude. De même un plan de communication se met en place : contacts avec certains médias (radios ou quotidiens). Atmosphère 53 et le cinéma le Place de Château-Gontier prépare aussi leur information.

Avant le CA se tient une réunion en vue de la soirée ciné de Château-Gontier. La préparation des rencontres de décembre à Paris est faite. A Tabarre Wolguy, le responsable pédagogique réalise un gros travail de direction.

Mardi 9 novembre réunion de CA : visio conférence et en présence. La situation reste toujours critique en Haïti. Les 1ers dons de l'Appel Bougies arrivent. Le CA commence à réfléchir à la prochaine Pentecôte. Quelques membres s'exprimeront sur certaines radios locales.

Le 11 nous apprenons que le film FREDA pourrait concourir aux Oscars. La semaine d'avant la projection de Freda prévue le 21. Le 18 Monique publie un Point Adoption.

Le dimanche 21 au cinéma le Palace de Château-Gontier projections des films FREDA et FARAH (film réalisé par Baptiste Guillet en 2019 financé par S&F). La salle est quasi pleine et ensuite Daniel Guillet et Marie CAMUS ont animé un débat.

### DÉCEMBRE :

Le 06 réunion des opérateurs de l'adoption (dont les OAA) au centre de conférences ministériel : avec Daniel et Patricia. Il y avait 20 à 25 OAA représentés. L'adoption internationale est en baisse, et chaque pays d'origine y a été évoqué. La MAI a présenté le nouveau Chef de Mission assisté des 2 chargées de mission. Une étude nationale sur l'histoire récente de l'adoption par des universitaires a été annoncé, et chacun s'interroge sur la façon dont les OAA pourraient y être questionnés, dans un contexte montant d'interrogations sur les adoptions dites illicites.

Le 7 : Rencontres de la MAI au Centre de conférences ministériel (CCM) du MEAE. Le thème est "la volonté de savoir". Patricia et Patrice y étaient. L'après-midi chaque participant se retrouvait dans un atelier de réflexion.

Le 08 : 70 ème anniversaire de la FFOAA à Paris avec Daniel Guillet et Laetitia Guessas et 60 autres participants. Outre la présidente de la FFOAA divers intervenants se sont exprimés dont une personnalité politique, des juristes, des professionnels médicaux, des témoignages de personnes adoptées, et le Chef de mission de la MAI.

# Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

## Activité du CA suite...

Le 14 dernier CA de l'année : uniquement par visioconférence. La situation reste chaotique en Haïti. Les dons de l'Appel Bougies s'amplifient et avoisinent les chiffres de 2020. Mais des incertitudes demeurent sur les finances de 2022 si la suspension des procédures adoption est reconduite en Haïti. En Haïti Wolguy sollicite un budget pour les fêtes de Noël à Tabarre. Les récentes réunions à Paris sont traitées, et le CA réfléchit à un weekend de la commission adoption et des personnes relais, sur le sujet du retour aux sources. Le Dr Fanny COHEN pourrait y être l'animatrice.

Wolguy a annoncé le décès d'un élève de l'école mort de façon mystérieuse dans son quartier à l'âge de 5 ans. A Renazé Patricia Bedouet a modifié ses horaires suite à la diminution de son temps de travail. La projection des films Freda et Farah suscite un échange autour de cet événement. Le développement et la maintenance du site Internet se poursuit.

Le 23 Daniel Guillet fait suivre les vœux de Noël de Wolguy qui les fait au nom de l'équipe pédagogique. Le CA à son tour lui communique ces mêmes vœux. De même nous recevons les vœux d'Anny LERET (membre associé).

### JANVIER 2022 :

Les vœux de bonne année arrivent de toutes et tous. Chacun y souhaite aussi le meilleur pour Haïti, même si la période est difficile. Le président nous transmet les vœux de sa famille, et il a réalisé une carte de vœux de l'association et fait suivre les dernières publication de la FFOAA.

Mais le 5 Daniel Guillet fait état de la visite impromptue de personnes (civils, policiers et un magistrat) au sein de la Fondation visant à s'accaparer les lieux sous 8 jours et en exigeant son évacuation. A ce moment précis Wolguy était en déplacement et dès son retour il a contacté un juge de Paix pour faire constat de l'infraction et a commencé à chercher des appuis : police, Ambassade, avocat. L'affaire étant suffisamment inquiétante une résistance s'est mise en place conjuguant des actions menées à la fois d'Haïti et de France, les 2 concertées. Jeaninne (membre associé) est en contact avec une personnalité française présente en Haïti. Nous apprendrons plus tard que les intrus ont forcé le portail de la Fondation. Des inscriptions à caractère judiciaire sont peintes sur des murs. Daniel Guillet et Wolguy, seuls au départ commencent à être soutenus par les administrateurs (Sylvie et Jeannine) et par des personnalités en Haïti. Daniel propose un CA de crise le samedi 8 janvier par visio conférence. Wolguy transmet un rédigé sur la situation : "le 05 un juge M-P-L est entré dans la fondation accompagné d'une troupe et a donné 8 jours pour laisser la propriété vide et en prendre possession".

Le 8 janvier : réunion extraordinaire où un nombre d'administratrices et d'administrateurs décident d'éviter un rapport de force et de maintenir les activités de la Fondation. Le Collectif Haïti France (CLH) est informé de la menace, ainsi que l'Ambassade de France. Jeannine Cousin, par un tiers tente de contacter l'ancien ministre de l'éducation en Haïti. Wolguy ira porter plainte au nom de l'association. Il préviendra les parents d'élèves pour les informer et demander leur soutien. Certains médias en Haïti sont aussi informés. Plus tard la présidente du CLH fait un courriel à l'Ambassade de France, ajouté d'un autre du président, qui informe également l'IBESR. Le CA soutien Daniel et Wolguy.

Le 10 : Daniel est contacté par un Attaché de coopération à l'Ambassade. Le soir un autre Conseillé exige la fermeture totale de la Fondation y compris pour la crèche BBDF et demande le soutien de la Police Nationale Haïtienne (PNH). Marcelin un policier connu de la Fondation épaulé Wolguy.

Le 11 : 1er CA de l'année 2022 : La situation en Haïti est débattue. L'Appel Bougies a un rendement plus faible qu'en 2020. Le CA étudie les devis du prochain traiteur pour la Pentecôte. Ange Lannezval prépare le prochain Appel Fête des mères. Le Prochain Timoun est en réflexion. Les évolutions du site Internet sont évoquées. Le siège doit renouveler le matériel informatique.

Le 12 la directrice de l'IBESR répond au courriel du président. BBDF prévenue du besoin de quitter les lieux s'emploie à le faire. Les parents d'élèves commencent à s'organiser et manifestent devant la Fondation en bloquant la rue, défendant leur école. Les médias sont présents. Les intrus reviennent en matinée la tension monte. Notre avocat discute avec le Juge M-P-L. En fin de matinée Wolguy doit être reçu par le Commissaire du Gouvernement qui demande la réouverture de l'école, le rendez-vous sera reporté. En France Sylvie Leverrier échange avec le Ministère de l'Europe et Affaires Etrangères (MEAE) au téléphone. Dans l'après-midi le calme revient, et le soir S&F a toujours Tabarre en main. A nouveau le CA fait des félicitations.

Le 13, nous apprenons que BBDF a trouvé refuge dans une église. L'avocat de S&F a repris contact avec le Commissaire du Gouvernement. Les parents d'élèves bloquent à nouveau la rue. Ils contactent aussi les médias locaux. Jeanine informe son contact qui a des liens avec Haïti. Les parents manifestent toujours et demandent la révocation du juge M-P-L, accusée d'être liée à un gang, le plus important d'Haïti. En soirée le chargé de coopération de l'Ambassade revient sur son exigence de fermeture de la Fondation, et a conseillé de réouvrir l'école (rétro pédalage ?...). Le 15 Wolguy donne des nouvelles de la manifestation où sont également les professeurs, comme les lycéens, notre avocat continue ses démarches avec le Commissaire du gouvernement. Sylvie Leverrier reste en lien avec la cellule de crise au MEAE. Le juge M-P-L doit revenir. Un ancien Ambassadeur Haïtien est prévenu de nos soucis, il contacte la 1ère Adjointe de la Mairie de Port-au-Prince et un ancien ministre Haïtien.

Notre avocat apporte des éclaircissements sur l'attitude du Juge M-P-L. Par le Commissaire du gouvernement. Ce dernier a répondu favorablement à la requête de S&F. Le président propose une nouvelle visio le dimanche 16. L'avocat est favorable à une réouverture de l'école. S&F cherche à avoir une autorisation écrite pour la réouvrir. Les titres de propriétés sont revus pour plus de conformité.

Le 18 l'école a repris sans autorisation que personne ne donnera. Le 19 un calme salvateur semble revenir. Le 24 le calme se maintient, mais en Haïti les acteurs de la Fondation restent mobilisés via un groupe WhatsApp avec les parents d'élèves.

Le 25 nous recevons la lettre mensuelle de la FFOAA.

# Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

## Soupe Joumou (ou Giraumon)

### Recette soupe de Soupe Joumou (ou Giraumon)

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 2h30

#### INGRÉDIENTS :

1 courge giraumon environ 1.3kg  
500g de viande de bœuf  
2 pommes de terres pelées et coupées en gros cubes  
2 carottes pelées et coupées en gros rondelles  
1 blanc de poireau émincé  
2 oignons émincés  
10 feuilles de chou émincées  
3 branches de céleri  
3 gousses d'ail émincées  
4 clous de girofle  
1 litre de bouillon de poulet  
200g de pâtes macaroni  
2CS huile d'olive  
3 CS persil plat ciselé  
Thym  
1 piment  
Jus de 2 citrons (vert)  
Sel  
Poivre



#### RECETTE :

- Commencez par préparer une marinade pour le bœuf, nettoyez le bœuf avec du citron puis laissez le mariner 30 minutes avec le jus des citrons, l'ail, le persil, le thym, le sel et le poivre.
- Pendant ce temps, épluchez la courge giraumon et coupez la en deux, enlever les graines et faites la bouillir environ 30 minutes afin qu'elle puisse être réduite en purée avec une fourchette ou un robot.
- Colorez ensuite la viande de bœuf en morceaux à la poêle environ 5 minutes avec les carottes, le céleri, le poireau et les oignons.
- Ajoutez y le bouillon de poulet, la purée de courge giraumon et un peu d'eau et faire cuire 35 minutes environ.
- Ajoutez enfin les pâtes, les pommes de terre et le piment et laissez mijoter une dizaine de minutes.

Encore meilleur le lendemain, même froid accompagné de pain haïtien avec du beurre.

**BON APPÉTIT !**

# Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

## Histoire de la soupe Joumou

Un véritable élan de solidarité des ambassadeurs de l'UNESCO envers Haïti. Ils se bousculaient dans les interventions pour supporter la candidature de la « *Soup joumou, soupe de giraumon en français* », à la liste des patrimoines culturels immatériels de l'humanité. Le Brésil, l'Arabie saoudite, le Maroc, la Pologne, la Suisse, la Tunisie, le Djibouti, le Japon, le Pérou, le Sri Lanka, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Suède, la Pologne, entre autres, ont farouchement défendu la candidature de la « *Soup joumou* », qui devait être traité l'année prochaine.

L'ambassadeur d'Haïti à l'UNESCO, Dominique Dupuy, avait, en mars dernier, sollicité un traitement célère et exceptionnel du dossier pour, a-t-elle ajouté, donner au moins une bonne nouvelle au peuple haïtien.

Au cours de cette 16e session intergouvernementale de l'UNESCO qui s'est déroulé en partie de façon virtuelle, les ambassadeurs ont, par moments, dans leurs interventions donné l'impression qu'il faut faire un cadeau en solidarité à Haïti en inscrivant la « *Soup joumou* » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ce que l'ambassadeur de la Suisse à l'UNESCO a corrigé avec élégance.

*« Si aujourd'hui nous acceptons la candidature de la soupe au giraumon sur la liste, ce n'est pas par générosité en raison des circonstances exceptionnelles que traverse Haïti, mais c'est à cause de la qualité du dossier. Les critères ont été respectés et cela, il faut le souligner... »*, a soutenu l'ambassadrice de la Suisse Muriel Berset Kohen.

Alors que l'adoption de la « *Soup joumou* » devait durer pas moins de dix minutes, comme c'est le cas des autres dossiers adoptés ce 16 décembre, l'ambassadeur du Koweït a soulevé des points de procédure qui ont failli provoquer le report de l'adoption de la « *Soup joumou* », la première soumission d'Haïti sur la liste des patrimoines culturels immatériels de l'humanité. L'ambassadeur du Koweït après l'adoption du dossier d'Haïti est venu saluer et féliciter l'ambassadeur d'Haïti à l'UNESCO, Dominique Dupuy, à son bureau.

Les ambassadeurs ont passé des heures à discuter des procédures et du caractère exceptionnel de l'inscription de la soupe au giraumon dans le patrimoine culturel immatériel de l'humanité pour au final l'adopté. Cependant les ambassadeurs reconnaissent qu'il ne s'agit pas d'une faveur en faveur Haïti.

Pour l'organe d'évaluation de l'UNESCO, le dossier de candidature d'Haïti a satisfait les cinq critères de soumission. Au-delà des débats, l'organe d'évaluation a recommandé l'inscription de la « *Soup joumou* » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

*« La soupe au giraumon est une tradition inclusive. Elle est préparée et partagée tant dans les zones rurales qu'urbaines dans l'ensemble du pays. Elle renforce les liens sociaux. La viabilité de l'élément a été garantie par les femmes et les familles qui jouent un rôle clé dans la transmission informelle des techniques préparatoires. Le processus respecte l'approche participative... »*, a détaillé l'organe d'évaluation de l'UNESCO.

Emue aux larmes, l'ambassadeur d'Haïti à l'UNESCO, Dominique Dupuy, a déclaré : « *Au nom de la République d'Haïti, j'aimerais exprimer ma plus profonde gratitude à chacun des membres du comité intergouvernemental. J'aimerais remercier l'organe évaluateur qui a émis une recommandation technique favorable, dans laquelle il félicite Haïti d'avoir monté une candidature exemplaire pour cette première soumission répondant parfaitement aux cinq critères d'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel établie par la Convention de 2003. »*

« J'aimerais exprimer avec grande émotion ma reconnaissance envers tous les États-membres de l'UNESCO, les amis d'Haïti, pour leur solidarité sans équivoque, ainsi que celle du secrétariat et de la directrice générale », a affirmé Dominique Dupuy dans son intervention.

*« Ce moment est possible grâce à la collaboration entière de la Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO ; au gouvernement haïtien; des étudiants, professeurs et chercheurs de l'Université d'État d'Haïti qui ont réalisé l'inventaire de cet élément ; de très nombreuses associations et regroupements communautaires qui ont soutenu cette candidature ; des photographes et vidéographes qui ont contribué au montage du dossier ; des experts qui ont assuré la rédaction et la traduction ; des médias nationaux et internationaux »*, a avancé madame Dupuy.

Selon l'ambassadeur d'Haïti, « *ce moment historique appartient à tout le peuple haïtien, lui-même porteur et gardien de ce patrimoine tissé dans son ADN, symbole ultime de la lutte contre l'esclavagisme, contre le colonialisme, contre le racisme, aujourd'hui hissé à ce noble registre de l'humanité »*.

*« Que tous les Haïtiens et toutes les Haïtiennes, jeunes et moins jeunes, où qu'ils soient, se souviennent aujourd'hui que leur contribution à l'histoire du monde, que leur voix, et leur dignité ne pourront plus jamais être invisibilisées. Cette inscription de la *Soup joumou*, à ce sombre moment de notre parcours de peuple, à la clôture d'une année des plus éprouvantes, est un nouveau flambeau qui saura raviver nos élans solidaires, et notre foi dans des lendemains meilleurs. Haïti dit merci à l'UNESCO ! L'Humanité dit merci à l'UNESCO ! Ayibobo ! »*, s'est exclamée Dominique Dupuy.

Après l'adoption de la « *Soup joumou* », des ambassadeurs de l'UNESCO ont défilé au bureau de la représentation d'Haïti à l'UNESCO à Paris pour goûter à la soupe au giraumon. « *C'est bon... !* », a lancé l'ambassadeur de la Tunisie, Ghazi Gherairi, qui en a pris une autre assiette.

# Tout devient tellement meilleur... quand on partage !

## Carnaval Jacmel

**Chaque année, en février, dans les rues de JACMEL, dans le sud d'Haïti, se déroule un carnaval singulier.** Dans un travail au long cours, qui fait l'objet d'un ouvrage, la photographe britannique Leah Gordon présente des images en noir et blanc des participants. Leurs costumes traduisent autant la mémoire de l'émancipation de l'esclavage que la satire de la situation politique du pays.



Avec leur peau luisante couverte d'un mélange de charbon écrasé et de sirop de canne, leurs têtes hérissées de cornes démoniaques, ces deux hommes nous toisent, implacables et altiers. Comme pour nous signifier que nous sommes aussi incongrus à leurs yeux qu'eux semblent exotiques aux nôtres. Voici les Lansè Kòd, qui déboulent en février dans les rues de Jacmel, dans le sud-est d'Haïti, où se tient chaque année l'un des carnavaux les plus hauts en couleur des Caraïbes. Les cordes qu'ils tiennent entre les mains rappellent les entraves de leurs ancêtres esclaves. Puisant dans les cultes vaudous, ces comédiens amateurs, figés par Leah Gordon, font résonner la fierté des origines – Haïti est devenue en 1804 la première république noire indépendante. Depuis trente ans, la photographe britannique a conjugué son destin avec ce pays en perpétuelle pénitence, ruiné par les séismes, dévasté par les tempêtes, accablé de violence et rongé par la corruption. « *J'ai d'abord essayé d'analyser la politique, mais ça vous consume* », confie Leah Gordon, depuis Londres, où elle réside. Lorsque, en 1995, elle se rend pour la première fois au carnaval de Jacmel, l'exubérance la saisit aussitôt, l'entraîne dans la mémoire ancestrale et l'invite à décoder la satire politique proche du surréalisme. « *Bien plus qu'une simple parade, raconte-t-elle, c'est un théâtre communautaire, proche des carnavaux du Moyen Âge.* »

Avant de s'attaquer à ce projet au long cours, mené jusqu'en 2009, puis à nouveau de 2017 à 2019, Leah Gordon a bien sûr passé en revue tous les risques : le voyeurisme, la fétichisation des corps noirs dans l'objectif d'une Blanche, le pittoresque. Quand l'écrasante majorité des Haïtiens se débattent pour leur survie, est-il possible d'exposer ces tirages dans des galeries climatisées et des musées occidentaux ?

Pour résoudre ses contradictions et éviter les pièges, la photographe s'est donné quelques règles, immuables. Ainsi s'est-elle astreinte au noir et blanc. « *Sur Internet, on voit beaucoup d'images chamarrées du carnaval, confie-t-elle, mais la couleur rend les choses prosaïques et on oublie le fond de l'histoire.* » Plutôt que de capturer sur le vif, à la dérobée, elle orchestre des prises de vue à la manière des photographes de studio, armée de son vieil appareil Rolleicord. Première étape : trouver le bon décor, le mur, la porte ou la façade qui va bien. Surtout, ne pas aborder les gens pendant la parade, mais avant que le cortège démarre, ou bien après, quand les groupes se dispersent.

Systématiquement, aussi, elle rémunère ceux qui consentent à prendre la pose. « *Mes confrères m'en veulent beaucoup, ils disent que je gâche le métier, confie-t-elle, mais c'est dans la tradition même du carnaval que de donner un peu d'argent à ses participants.* » Dans un second temps, elle recueille les témoignages des chefs de communauté, pour aller au-delà de la « belle image », saisir quelque chose d'immatériel et d'immémorial.

D'une décennie à l'autre, Leah Gordon a vu surgir de nouveaux costumes et d'autres maux à conjurer. Un original masqué et cravaté comme un banquier, un jerrican à la main, vient rappeler la pénurie chronique de carburant et la corruption des dirigeants. Sur une autre photo, des farceurs arborent sur leur torse un slogan publicitaire pour la téléphonie mobile. Les femmes, rarement à l'image, font de la figuration. « *La pratique du carnaval est très masculine, raconte Leah Gordon. Dans un pays frappé par le chômage, ces performances de rue donnent un statut social.* » Mais à la masculinité affirmée de certains répondent ces dernières années des poses outrées inspirées du voguing. Ainsi d'un homme, visage masqué, habillé d'une robe pailletée ou de cet autre, qui tient sous le bras deux poupées – « *un plaidoyer pour les mères célibataires* », explique-t-elle.

kanaval, de Leah Gordon, Here Press Editions, 2021, 152 p., 43 £.